

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	40
Nombre de pouvoirs	4
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 017

Séance du 18 mars 2021

RECTIFICATIF DELIBERATION SOLLICITATION DETR 2021 CONCERNANT LES BACS DE COLLECTE

L'an deux mille vingt-et-un le dix-huit mars à 18h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle Tibord du Chalard de Felletin, au nombre de 40, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 12 mars 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs; Guy BRUNET ; MOINE Michel ; ; DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BOUQUET Benjamin ; DUGAUD Isabelle ; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacky ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis, DELARBRE Chantal; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie.

ETAIENT EXCUSES :

Ayant donné procuration : Mme HAGENBACH Nadine à M. Benjamin BOUQUET ; M. Jacques TOURNIER à Mme Valérie BERTIN ; M. Roger FOUGERON à M. Jean-Luc LEGER ; Mme Jacqueline LABARRE à Mme Renée NICOUX.

ETAIENT ABSENTS : Dominique LABOURIER.

M. Didier TERNAT présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Par délibération n°2020-090B, le Conseil communautaire du 14 décembre 2020 se prononçait sur la demande de subvention DETR relative à l'acquisition de bacs de recyclable pour assurer le renouvellement régulier de ce matériel.

Objet de la demande

Une erreur s'étant glissée dans le plan de financement entre le HT et le TTC, il est proposé au Conseil de valider le plan de financement suivant :

<u>Dépenses</u>	<u>Montant en euros HT</u>	<u>Recettes</u>	<u>Montant en euros HT</u>	<u>Taux d'intervention</u>
<u>Achat de 100 bacs de collecte RS</u>	<u>10 013,00 €</u>	<u>Etat DETR 2021</u>	<u>3 504,55 €</u>	<u>35%</u>
-	-	-	-	-
-	-	<u>Autofinancement</u>	<u>6 508,45 €</u>	<u>65%</u>
<u>TOTAL</u>	<u>10 013,00 €</u>	-	<u>10 013,00 €</u>	<u>100%</u>

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide

- **D'ANNULER** la délibération n°2020-090B du 14 décembre 2020 ;
- **De VALIDER** le nouveau plan de financement pour l'acquisition des bacs de collecte pour l'année 2021 ;
- **D'AUTORISER** la Présidente à procéder à la demande de financement afférente.

Ainsi fait et délibéré le 18 mars 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

31 MARS 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

